

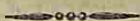


La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

G. DEHERME	<i>Protestantisme et Positivisme.</i>
MAURICE VERNES	} <i>La Doctrine dont nous périssons.</i>
G. DEHERME	
PAR TOUS	<i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>
G. DEHERME	} <i>Les Livres qui font penser.</i>
EDMOND THIAUDIÈRE	

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

Adresser toutes les communications concernant

la Rédaction et l'Administration à

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

Protestantisme et Positivisme

L'Encyclique Editæ sæpe ayant suscité des discussions passionnées, La Revue critique des idées et des livres a ouvert une enquête sur « la Réforme et la critique positive ». La réponse suivante a paru dans le numéro du 10 août. Elle était précédée de cette brève introduction : « M. Georges Deherme, fondateur de la Coopération des Idées, dont l'histoire intellectuelle formerait un bien curieux chapitre d'une étude sur le mouvement des idées à la fin du dix-neuvième siècle, est certainement un des esprits contemporains qui ont le plus d'obligation à la doctrine d'Auguste Comte, qu'il a assidûment fréquentée et dont un commentaire complet se trouverait épars dans ses articles et ses œuvres. On sera donc particulièrement intéressé de connaître, sur la question protestante, le jugement d'un homme dont la pensée a reçu si profondément l'empreinte du positivisme. La modération même que l'auteur de la Démocratie vivante a tenu à apporter à sa réponse lui donne une singulière autorité qui ne manquera pas de faire impression sur les esprits impartiaux. »

« De justes répugnances, a dit Auguste Comte, expliquent spontanément l'intime discordance de l'Occident envers une doctrine purement négative, qui bientôt divisa les nations, les cités, et jusqu'aux familles. Il faut pourtant que son succès partiel ait alors satisfait d'importants besoins intellectuels et sociaux. » La Réforme fut une régression peut-être nécessaire, mais ce fut une régression. Concernant le protestantisme, il n'y a rien, dans le texte pontifical que vous citez, qui soit contraire à la vérité historique et politique. Je connais des protestants qui en conviendraient eux-mêmes.

Auguste Comte l'avait dit aussi nettement : « Le protestantisme prétendit réformer le monothéisme occidental en le dépouillant de ses meilleures institutions : il supprime ainsi le dogme du purgatoire, le culte de la Vierge et des saints, le régime de la confession, et dénature le mystérieux sacrement qui fournissait aux cœurs occidentaux un sublime résumé de toute leur religion. » Et ailleurs : « Tout l'effort essentiel de réformation, dont l'organisme catholique était vraiment susceptible sans se dénaturer, avait déjà été, trois siècles auparavant, convenablement tenté, et bientôt épuisé, par la double institution, intellectuelle et politique, des franciscains et des dominicains. »

Ainsi, le protestantisme n'obtint aucun succès parmi les populations latines de plus haute civilisation. Luther est une sorte de barbare, un hérésiarque attardé. Mais s'il réussit, néanmoins, c'est qu'il vient à l'heure propice où l'Église ne peut plus maintenir la subalternisation du temporel au spirituel. Le protestantisme ne fera que précipiter cette funeste décomposition.

Le protestantisme est purement critique et négatif. Toute notre anarchie en émane, et toutes nos folies.

Le culte de l'incompétence, par quoi M. Émile Faguet caractérise la démocratie électorale, y a son origine. Car le protestantisme, nous dit Comte, « accorde à chacun la décision suprême des questions religieuses, sans s'assujettir davantage aux conditions de compétence qu'à l'autorité des antécédents ». Cela nous conduit à la souveraineté populaire et à toutes ses pernicieuses conséquences. « Le principe de l'examen individuel supposait directement l'égalité comme condition fondamentale, dit encore Comte, il ne comportait d'autre autorité que la suprématie du nombre. » Or la « suprématie du nombre » c'est, en définitive, la ploutocratie. Et voilà, conclut le fondateur du positivisme, « comment surgit, en Occident, une anarchie systématique, toujours inconnue auparavant ».

On commence à s'en rendre compte, l'anarchie n'est pas le progrès. Encore moins la liberté. L'admirable catholicisme du moyen âge avait séparé les deux pouvoirs, le protestantisme revient là-dessus. Il vise à confondre les deux pouvoirs d'abord, puis à subordonner le spirituel au temporel. Son anticléricalisme est un retour à la théocratie. C'est déjà le jacobinisme, le bloc. « Ayant rejeté toute autorité spirituelle en faisant prévaloir l'examen individuel, écrit Comte, il ne pouvait éviter une entière anarchie qu'en soumettant l'Église à l'État, dont le pouvoir représentait la suprématie matérielle émanée du nombre, en vertu de l'égalité. »

En réalité, de toutes manières, le protestantisme vise toujours à une façon de théocratie. C'est Auguste Comte qui a fait remarquer que « le célibat des

prêtres rend la pure théocratie radicalement impossible, en garantissant d'une manière plus spéciale, à tous les rangs sociaux, le légitime accès des dignités sacerdotales ». Là encore, la prétendue Réforme favorisera donc le retour à la théocratie. Enfin, il reste à déplorer son « anarchique rétrogradation relative au divorce, et tendant même à la réhabilitation dogmatique de la polygamie ».

L'absurdité intégrale, je veux dire le dogme absolu et indéfini du libre examen individuel, n'a pas que des conséquences sociales. La personnalité en subit aussi, directement, les effets désastreux. Les protestants, d'ensemble, vont naturellement à l'erreur, au désordre. C'est presque toujours une garantie de bon sens d'être leur adversaire dans quelque conflit que ce soit. Ce sont, à la fois, les plus agités et les plus tyranniques, les plus incohérents et les plus fanatiques, les plus superstitieux et les moins religieux des hommes. Ils participent aisément aux pires aberrations : féminisme, communisme, antimilitarisme, spiritisme, végétarisme, tous les niais réformismes d'orthographe, d'alimentation, d'habillement, etc... Et ils ont une terrible propension théocratique à faire appel aux lois, aux puissances temporelles pour modifier les habitudes et les mœurs sur leur plan du moment.

Ce n'est pas à dire, on l'entend bien, qu'il n'y ait pas des huguenots qui vaillent mieux que leur doctrine. J'en connais beaucoup. L'un d'eux vient de m'écrire : « Je suis un protestant antisectaire qui veut accomplir la réforme de la Réforme et travailler avec vous à construire, sur les ruines du passé, la catholicité de l'avenir. » J'en sais d'autres que notre anarchie, fruit vénénéux de la critique, de la négation et de la des-

truction, c'est-à-dire la Réforme et la Révolution, épouvante et qui sont tout disposés à faire bon marché du libre examen individuel. Un protestant qui occupe une place éminente dans l'Université m'écrivait aussi, à propos du discours d'Anatole France à la Maison des Étudiants : « Cette thèse : que ce sont les progrès scientifiques qui sont la base des vrais progrès sociaux, est celle de Condorcet, de Berthelot et des sociétés de Libre Pensée; c'est la thèse du gouvernement, de Gambetta à Doumergue, en passant par Jules Ferry, Combes, Clemenceau. C'est la thèse dont nous périssons. » Je vous signale donc qu'il y a, en ce moment, parmi les protestants les plus clairvoyants, parce que les plus intelligents ou les plus dévoués, un mouvement sincère et plein de promesses pour réussir l'union, tant souhaitée par A. Comte, si négligée jusqu'ici par ses disciples, de tous ceux qui ont une religion contre les barbares, sceptiques, déistes, matérialistes, athées, qui n'en ont pas. Et sans cette grande ligue religieuse, toute tentative de reconstitution sociale est vouée à l'échec.

J'ignore quel accueil les catholiques français feront à ces avances. Mais je sais qu'en les repoussant ils commettraient une lourde faute, dont ils ne se relèveraient pas. Et d'abord, directement, envers eux-mêmes; car la ligue religieuse seule peut fonder la liberté spirituelle qui mettra fin aux persécutions. Ensuite, envers la patrie; car elle n'en peut plus d'être divisée et que ses enfants s'entre-déchirent. Enfin, envers l'Église, car elle périra si la France périt.

En tout cas, les positivistes qui, en aimant et en comprenant tout le passé, peuvent préparer l'avenir, ne dédaigneront jamais aucun concours efficace et ne décourageront pas les bonnes volontés de réorganisa-

tion d'où qu'elles viennent. La société française d'abord.

G. DEHERME.

La Doctrine dont nous périssons

Spontanément, M. Maurice Vernes me donne l'autorisation de le nommer et de publier les lettres que nous venons d'échanger. Dans le précédent article, je ne m'étais cru permis que d'en citer une phrase. Comme le catholique doit se confesser, il faut, au positiviste, « vivre au grand jour ».

Alger, 3 juin.

CHER MONSIEUR,

Je lis dans *l'Écho de Paris* du 29 mai le compte rendu d'une allocution prononcée par M. Anatole France à la Maison des étudiants. « Il développa cette thèse : *que ce sont les progrès scientifiques qui sont la base des vrais progrès sociaux* ». C'est la thèse de Condorcet, de Berthelot et des Sociétés de Libre Pensée ; c'est la thèse du gouvernement, de Gambetta à Doumergue, en passant par Jules Ferry, Combes, Clemenceau. C'est la doctrine dont nous périssons.

Or, mon grief à l'égard du positivisme de Comte est que sa formule, à la fois rationaliste et scientiste, me paraît se rapprocher passablement de celle-là, puisque la sociologie constitue l'étage supérieur d'un échafaudage tout entier fondé sur la foi au progrès des sciences et sur leur conditionnement mutuel.

Pourriez-vous m'indiquer en dix lignes le sens de votre réponse ?

MAURICE VERNES.

*
* *

La Seyne, 10 juin.

Non, cher monsieur et ami, la thèse négativiste de France n'est pas celle de Comte. C'en est même l'opposé. Non, la formule positiviste n'est pas rationaliste et scientiste. Relisez donc le *Catéchisme*, dont M. Pécaut vient de faire une nouvelle édition, et surtout la *Politique* et la *Synthèse subjective*.

En complétant sa doctrine, ce Maître incomparable a mis la morale au-dessus de la sociologie. Nul n'a dénoncé avec plus de force « la doctrine dont nous périssons ». Il subordonne le cerveau au cœur. S'il a fait la synthèse du savoir, ce n'est point pour que la science, comme Lucifer révolté, s'écrie : *Non serviam* ! C'est pour qu'elle se soumette. Elle n'a qu'à chercher à connaître l'homme pour l'améliorer. La discipline intellectuelle — si nécessaire ! — qu'a voulu établir Comte implique d'abord la limitation du savoir. L'ensemble du problème humain est de subordonner l'égoïsme à l'altruisme. Voici quelques citations prises au hasard dans le *Discours sur l'esprit positif* et la *Politique* :

« Pour la nouvelle philosophie, l'ordre constitue sans cesse la condition fondamentale du progrès ; réciproquement, le progrès devient le but nécessaire de l'ordre ; comme dans la mécanique animale, l'équilibre et la progression sont mutuellement indispensables, à titre de fondement ou de destination. »

« L'esprit n'est pas destiné à régner, mais à servir : quand il croit dominer, il rentre au service de la personnalité, au lieu de seconder la sociabilité, sans qu'il puisse nullement

se dispenser d'assister une passion quelconque. En effet, le commandement réexige par-dessus tout de la force, et la raison n'a jamais que de la lumière ; il faut que l'impulsion lui vienne d'ailleurs. »

« Quand la foi démontrable aura partout remplacé des croyances invérifiables, le sentiment ne cessera point de compléter la raison envers la plupart des opinions admissibles, dont les preuves spéciales resteraient souvent insuffisantes, si la confiance n'y suppléait. J'ai représenté l'institution d'une telle discipline comme le principal résultat de l'éducation encyclopédique, qui dispose à développer les conséquences au lieu de discuter les principes. ...*On doit juger entièrement chimérique l'espoir que suscite une rationalité vicieuse, aspirant à la convergence sous la seule impulsion de l'esprit, sans aucune participation du cœur.* Même chez ceux qui peuvent vraiment apprécier les démonstrations, les moindres dissidences suffisent pour neutraliser les principales concordances, quand la vénération ne vient pas surmonter l'insubordination. Il faut donc regarder toute *synthèse partielle* comme tellement impossible, que le positivisme aurait fourni seulement un *vain aliment à l'exercice mental*, s'il était resté toujours à l'état philosophique sans atteindre la *plénitude religieuse*. La principale gravité de l'anarchie moderne consiste en ce que, malgré son caractère essentiellement intellectuel, elle a fini par altérer les sentiments... Faire partout prévaloir les conceptions générales sur les notions spéciales et subordonner les instincts personnels aux sentiments sociaux, tels sont les deux offices, profondément connexes, que doit aujourd'hui remplir la vraie religion. »

Votre grief, vous le voyez, ne s'adresse qu'à un positivisme tronqué, déformé, — trop répandu, d'ailleurs, au détriment du vrai comtisme. Je n'ai voulu vous répondre que par Comte. Si vous y trouvez à redire, veuillez me l'écrire. Je serais très heureux de continuer cette conversation...

Si vous vouliez introduire dans la revue une consultation sur la très grave question que vous posez, je n'ai pas besoin de vous dire que ce serait une bonne fortune dont je me réjouirais fort.

G. DEHERME.

Soisy-sous-Étioles, 16 septembre.

CHER MONSIEUR ET AMI,

J'ai bien tardé à vous accuser réception de votre très intéressante et très topique réponse. Comte subordonne expressément *l'intellect au sentiment moral*, là est l'essentiel.

Il n'en reste pas moins que le comtisme est considéré souvent — et notamment par les survivants du parti gambettiste, en même temps que par l'école de Littré — comme une encyclopédie scientifique, une synthèse rationaliste.

Instituer sur ce point un débat, est-ce bien utile ? Les deux thèses s'affronteront... sans résultat.

La grande affaire, c'est de démontrer que l'intellectualisme est une viande creuse, quand on veut nourrir avec elle une société qui a besoin d'être dirigée.

C'est sur ce terrain que je me sens complètement d'accord avec vous, et je travaille en ce sens selon mes vues particulières.

Je propose en ce moment même une consultation à *l'Union pour la culture morale* et à *l'Union pour la vérité* sur la question suivante : Ne convient-il pas d'admettre le concours des Églises sous le triple rapport de l'Enseignement, de l'Assistance et de l'Instruction morale ? Nous en verrons les résultats.

Mais ne pourriez-vous citer dans votre revue ma question et la réponse que vous m'avez faite ? Je trouve vos textes très significatifs et ils seront ainsi utiles à d'autres que moi...

MAURICE VERNES.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

RÉVÉLATIONS SUR LES MŒURS PUBLIQUES DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

D'une correspondance adressée par M. Giuseppe Bevione à *la Stampa* de Turin et que nous trouvons fort bien analysée par M. Césaire Briganti dans *la Ragiona*, journal qui se sous-intitule lui-même républicain, nous extrayons de bien curieux renseignements sur ce qui se passe dans les sphères gouvernementales de la République Argentine.

Les fonctionnaires, qui étaient au nombre de vingt-cinq mille, il y a quatre ans, sont aujourd'hui trente-cinq mille. Et tandis qu'il faut compter pour l'entretien des employés de l'État par chaque contribuable, en Suisse 6 francs, aux États-Unis 8 francs, en Angleterre 10 francs, en Hollande 11 francs, en Autriche 14 francs, en Belgique 15 francs, en Allemagne 15 fr. 10, en Italie 19 fr. 95, en France 24 francs, l'Argentine ne s'en tire pas à moins de 36 francs, soit un tiers de plus que la France qui sans elle tiendrait le record.

Les Ministres touchent 100.000 francs chacun. Les députés touchaient 20.000 francs par an, mais, un beau jour, un membre de la Chambre, ayant proposé de doubler cette somme, sa proposition fut immédiatement adoptée. Après quoi le Sénat, suivant l'exemple donné, prit la même délibération à l'unanimité de ses membres.

On voit par là que nos fameux Q. M. sont dépassés d'une jolie longueur.

Pour s'assurer une clientèle d'électeurs, le pouvoir multiplie les emplois dans des proportions inconcevables.

La marine de guerre, très pauvre encore en cuirassés et en torpilleurs, n'a pas moins d'un amiral en chef, de 2 vice-amiraux, de 7 contre-amiraux, de 22 capitaines de vaisseaux, de 45 capitaines de frégates, de 70 lieutenants de vaisseaux, de 38 lieutenants de frégates, sans compter tout ce qui vient au-dessous.

Les cadres de l'armée sont encore plus extraordinaires. L'armée argentine ne compte que 15.000 soldats pour lesquels il n'y a pas moins de 2.000 officiers.

Dans les emplois civils, le cumul est habituel et rapporte à son bénéficiaire des sommes énormes parfois.

Quand un employé a paru méritant, on lui donne, en guise de gratification, un nouvel emploi en sus de celui qu'il possède déjà. Que les charges soient incompatibles, c'est à quoi l'on ne regarde pas.

Des jeunes gens faisant leurs études, des hommes exerçant une profession plus ou moins libérale obtiennent un ou plusieurs emplois pour lesquels ils sont payés sur les fonds publics, ce qui ne les empêche pas de s'occuper presque exclusivement de leurs affaires personnelles.

Un des abus les plus frappants est celui qui a trait aux pensions sur les caisses de l'État.

En 1904, le chiffre des pensions n'atteignait encore que 15 millions environ ; quatre ans après, il était du double, soit 30 millions !

Voici ce qui s'est passé spécialement pour les officiers, à la suite des guerres civiles et de celles du Paraguay et du Brésil :

Certains d'entre eux en parfaite santé et en pleine verdeur de jeunesse, et qui, pas même de loin, n'avaient jamais vu le feu, ont été renvoyés dans leurs foyers avec des pensions supérieures à la solde de leur grade. C'est d'ailleurs chose ordinaire en Argentine, où le minimum de la pension de retraite est de 95 p. 100 de la solde. En outre, on a droit à la retraite dès 55 ans ; puis le cumul des pensions est permis et il n'y a aucune limite, si bien que certains retraités reçoivent jusqu'à 65.000 francs par an.

Et comme s'il ne suffisait pas de payer des pensions aux fonctionnaires, une nouvelle forme de générosité a été inventée. Il y a ce qu'on appelle *pensiones graciabiles*, c'est-à-dire des pensions servies à titre simplement gracieux à de simples particuliers qui n'ont rendu aucun service à la nation.

Ce sont des pensions de ce genre que sollicitent et qu'obtiennent, en fin de session, les députés en faveur de leurs électeurs influents qu'ils récompensent ainsi aux frais du Trésor public.

Les deux derniers congrès n'ont pas approuvé moins de 1.300 de ces scandaleuses pensions, dont certaines sont allées à des millionnaires.

Si du moins les fonctionnaires publics dont on sème le chemin de roses faisaient leur devoir, s'ils prenaient les intérêts de l'État, il n'y aurait que demi-mal. Mais c'est tout le contraire.

L'employé argentin ne va à son bureau qu'à 1 heure de l'après-midi ; il y prend le café que lui offre l'État, il fume, il lit les journaux, il cause avec l'ami qui vient lui rendre visite, il compose des vers s'il est poète ou étudie des projets dans son intérêt personnel, s'il est ingénieur, et, quand il ne sait plus que faire, il donne un coup d'œil aux dossiers qui som-

meillent sur sa table. A cinq heures, on lui apporte le thé qu'offre également l'État, l'employé le boit, puis prend son pardessus et s'en va.

On dirait d'une fable, n'est-ce pas ? mais c'est pourtant la journée typique de l'employé argentin. Chaque division a naturellement les quatre ou cinq bêtes de somme préposées au travail et qui sont ordinairement des étrangers. Ce sont eux qui font l'indispensable.

Le vrai moyen pour obtenir quelque chose de l'activité bureaucratique, c'est le pot-de-vin, qui n'est guère refusé, sinon à cause de son insuffisance. Dans ses contacts avec les pouvoirs publics, le pot-de-vin a un nom solennel et de résonance grecque qui ouvre toutes les portes. Il se nomme la *coima*. « Mon impression sincère et que j'écris hardiment, dit M. Bevione, est que, dans ce pays, la *coima* est de règle, surtout quand il faut traiter d'importantes affaires d'État : armements, chemins de fer, ports, concessions diverses, émissions de fonds d'État, et il est facile de deviner quelle perte en résulte pour le Trésor public. »

Mais ce n'est pas tout : il y a la majoration des mémoires. Quiconque accomplit un travail ou livre une fourniture touche son dû, mais est prié de présenter un mémoire ou de donner une quittance s'élevant au double ou triple de ce qui a été effectivement payé. C'est ainsi que les fêtes du Centenaire ont coûté dernièrement une centaine de millions.

Où sont allés ces millions ? Personne ne le pourrait dire.

En terminant son article, qui n'est qu'une analyse de celui de M. Bevione, M. Briganti remarque qu'« on savait bien depuis longtemps qu'il y a quelque chose de pourri ailleurs qu'en Danemark ».

Eh ! oui, mais nous pouvons ajouter, si nous songeons à certaines pratiques qui ont cours maintenant en France, qu'il y a, en outre, quelque chose de pourri ailleurs encore que dans l'Argentine.

LES ALLEMANDS EN FRANCE

En 1909, il y avait 3.000 Français en Allemagne, dont 791 à Berlin. « Pendant les dernières années, écrit M. Henri Andrillon (*L'Expansion de l'Allemagne et la France*), les statistiques officielles relatives au nombre d'Allemands établis en France donnent des chiffres qui varient entre 89.000 et 100.000 ; plus de 30.000 d'entre eux sont domiciliés à Paris. Ce ne sont là que des chiffres minimum ; les statisticiens comptent qu'il y a à Paris plus de 50.000 et en France plus de 200.000 Allemands, si l'on tient compte de ceux qui ne déclarent pas soit leur domicile, soit leur résidence, soit leur nationalité. A l'émigration germanique hors d'Europe correspond enfin une augmentation sensible de l'immigration dans nos départements de l'Est. Tous ces émigrés s'organisent en France d'une façon admirable, selon leurs goûts et leurs habitudes nationales. Ils ont leur journaux spéciaux, tels sont *der Deutsche* et le *Pariser Zeitung* (qui ont leur siège à Paris), paraissant sur 10 à 12 pages, dont le but avoué est de défendre les intérêts allemands et de maintenir l'esprit allemand dans les colonies de Paris et de la province. Ces colonies ont une vie religieuse entièrement indépendante, et les pasteurs protestants s'intéressent d'une façon toute particulière à toutes les œuvres patriotiques d'outre-Rhin. On compte à Paris trois paroisses protestantes et trois paroisses catholiques exclusivement alleman-

des; il y en a également à Lyon, à Marseille et à Bordeaux. A chacune de ces paroisses se rattachent des Sociétés de secours mutuels; le « Deutscher Hilfsverein » de Marseille secourait, en 1905, 800 Allemands; 812 en 1906; 739 en 1907. Les Sociétés laïques sont plus nombreuses encore; M. von Jecklin, consul général d'Allemagne, disait, le 2 novembre 1908, qu'il existait à Paris « plus de 60 associations allemandes, ayant toutes conservé fidèlement le culte de la patrie ». Parmi ces sociétés, quelques-unes ont une grande importance: le « Deutscher Hilfsverein » de Paris dispose de fonds considérables et possède des services de médecine et d'hygiène particuliers. Dans notre capitale, les commerçants allemands ont fondé à eux seuls huit associations différentes dont trois sont des filiales ayant leur centre à Hambourg et à Leipzig... Il existe même à Paris, depuis 1902, une filiale de la Ligue maritime, qui a pour but de travailler à l'expansion mondiale de l'Allemagne. La colonie allemande possède, enfin, dans notre capitale, des établissements scolaires spéciaux, savoir une école infantine et une école supérieure, dans lesquelles l'enseignement est donné conformément aux méthodes, à la discipline et à l'esprit allemands ».

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Le Droit ecclésiastique matrimonial des calvinistes français, par JOSEPH FAUREY, (Larose, éd., 22, rue Soufflot.) — C'est à ses conséquences sociales qu'une doctrine

se juge. En examinant d'abord la législation matrimoniale catholique, puis celle des calvinistes français, l'auteur nous montre que la prétendue Réforme fut réellement une régression.

Pour le catholicisme, le mariage est un sacrement. Par là, l'union conjugale est purifiée, ennoblie, magnifiée. D'après le concile de Trente, le mariage devient ainsi la source d'une grâce particulière, laquelle « perfectionne l'amour naturel, affermit l'union jusqu'à l'indissolubilité et sanctifie les conjoints ». D'après saint Paul, « l'union des époux représente celle du Christ et de l'Église, la grâce engendre une affection d'ordre divin analogue à celle dont le Christ a aimé l'humanité. » Et M. Joseph Faurey ajoute : « Par cette assimilation du mari à Jésus-Christ et de la femme à l'Église, une affection réciproque est imposée aux deux époux. La plus humble femme chrétienne acquiert ainsi au foyer une place qui l'élève en dignité bien au-dessus des matrones de l'antiquité dans lesquelles leurs maris n'avaient vu, la plupart du temps, que des instruments de procréation ou de plaisir. Car, ainsi que le fait remarquer M. Thamin, « quand les Anciens « parlent d'amour, c'est le plus souvent sensualité qu'il « faut entendre ; et voilà pourquoi les philosophes n'ont « jamais pour l'amour assez de sévérité et de mépris »... Le mariage chrétien rehausse encore la dignité de l'enfant appelé comme ses parents à participer au royaume de Dieu et ayant par suite des droits tout particuliers à leur sollicitude et à leur amour. »

Avec Luther et Calvin nous assistons à une véritable rétrogradation sociale. Le mariage n'est plus qu'un contrat de droit naturel. L'individu est délié de la continuité comme de la solidarité. Le divorce est donc admis, et même la polygamie simultanée. Celle-ci, toutefois, ne se rétablira pas. La civilisation catholique a trop pénétré, et ceux-là mêmes qui la veulent détruire. Il est des reculs impossibles.

Selon Luther, « le mariage est une chose extérieure et mondaine comme le sont la femme, l'enfant, la maison, la cour et autres choses semblables ». Pour caractériser la prétendue Réforme, il suffit de comparer cette déclaration

vulgaire au chapitre v de l'*Épître aux Éphésiens* où saint Paul rappelle les devoirs des époux : « Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur... Hommes, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour Elle... C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une chair. Ce sacrement est sublime, mais je l'affirme dans le Christ et dans l'Église. »

M. Faurey rappelle que la « fameuse consultation » de Bucser, Mélanchton et Luther, qui justifia la polygamie en faveur du landgrave de Hesse, fut justement qualifiée par Auguste Comte de « honteuse » et de « déplorablement immortelle ».

La conclusion de cette thèse intéressante est nette. L'auteur énumère d'abord les principaux traits de la législation ecclésiastique matrimoniale des calvinistes français : « Grande importance des fiançailles ; caractère sacramentel dénié à l'union conjugale ; distinction des empêchements en dirimants et prohibitifs ; reconnaissance du pouvoir des parents en matière matrimoniale ; restriction considérable des degrés de parenté et d'alliance ; prohibition énergique des mariages mixtes ; caractère simplement prohibitif attaché au défaut de célébration, mais interdiction, à peine de nullité, des promesses clandestines ; admission du divorce pour adultère ou longue absence. » Cette législation qui constitue ainsi l'application d'un système juridique complet est avec le droit canonique en opposition principalement sur quatre points : le caractère du mariage, la portée des empêchements tenant à la parenté ou à l'alliance, les mariages mixtes, le divorce. »

En niant le caractère sacramentel du mariage, dérivant de la tradition, « en considérant le mariage comme un simple contrat de droit naturel, la Réforme l'a fait descendre des régions supra-terrestres où il a été élevé par le dogme catholique ». Elle en a surtout considérablement diminué l'efficacité sociale.

La législation canonique sur les dispenses atténue beaucoup l'opposition sur les empêchements tenant à la parenté ou à l'alliance.

Sur les mariages mixtes, l'opposition est plus marquée. « Alors que l'Église ne met pas absolument obstacle à la conclusion de semblables mariages, la législation synodale contient au contraire à cet égard une prohibition énergique. »

C'est surtout par l'admission du divorce que la Réforme se caractérise ici. Et il ne s'agit pas de théologie. L'auteur fait remarquer que les véritables sociologues sont d'accord avec l'Église pour réprover le divorce. « En Italie, dit-il, ce sont les positivistes autant que les catholiques qui, dans ces dernières années, ont fait échouer les projets de loi relatifs à l'admission du divorce. » Voilà un bel exemple de ce que peut faire l'alliance catholico-positiviste que nous préconisons ici.

Le divorce est une manifestation de l'individualisme, et déjà une dissolution sociale. Et qu'est-ce que la Réforme, sinon une réaction de l'individualisme religieux ?

« Sans doute, dit l'auteur, l'individualisme, produit par le libre examen, est tempéré par l'autorité des Écritures, mais ce n'est que théoriquement. L'interprétation du Livre sacré appartient à l'individu, dont les fantaisies intellectuelles ont ainsi le dernier mot. Selon la remarque de Bossuet, « les décrets des conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint-Siège et de l'Église catholique n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu renfermer les esprits en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte, comme ça n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendrait l'interprète et croirait que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. »

Mieux encore que la superbe éloquence et la forte pensée de Bossuet, notre anarchie présente, qui est bien une petite-fille de la Réforme, fait revenir les protestants clairvoyants sur leurs funestes erreurs. Ils sont de plus en plus nombreux ceux qui sont prêts à dire avec l'éminent pasteur

américain G.-D. Herron : « La révolution religieuse que nous appelons la Réforme a amené une déperdition considérable. Il est évident aujourd'hui que l'Église de l'avenir ne recouvrera sa pureté et son autorité qu'en s'incorporant bien des éléments que le protestantisme a dédaignés ; l'état fragmentaire et la diversité de nos Églises chrétiennes feront place à une sainte Église universelle. Peu à peu se fait jour la conviction que la Réforme ne fut qu'une phase temporaire, quoique indispensable, de l'histoire du christianisme, et que l'Église catholique du quinzième siècle, dans son splendide développement spirituel, offre des institutions dont le protestantisme doit être jaloux. »

L'Organisation de la vie privée, par GABRIEL MELIN, 2 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — L'emploi exclusif de l'observation, en matières sociales, ne permet point de dépasser un empirisme restreint. Ainsi l'on peut découvrir et accumuler les matériaux, non les ordonner. Par exemple, la distinction empirique entre les sociétés communautaires et les sociétés particularistes est tout à fait arbitraire, artificielle, et de plus sans utilité.

« Les sociétés à formation *communautaire*, dit Demolins, sont caractérisées par la tendance à s'appuyer non sur soi-même, mais sur la communauté, sur le groupe : famille, tribu, classe, pouvoirs publics, etc. Les populations de l'Orient en sont le type le plus accusé. Les sociétés à formation *particulariste* sont caractérisées par la tendance à s'appuyer non sur la communauté, mais sur soi-même. Les populations anglo-saxonnes nous en offrent le spécimen le plus caractérisé. »

Nous savons ce que vaut la prétendue « supériorité des Anglo-Saxons. »

Néanmoins, si le particularisme mène sûrement à l'individualisme dissolvant, comme l'Angleterre et surtout les États-Unis le montrent, il n'est pas d'abord l'individualisme. En contractant la solidarité dans la famille, il semble d'abord, en effet, resserrer le lien familial, et un observateur peut écrire : « Qui dit particularisme dit prééminence de la vie privée sur la vie publique et forte organisation de la famille. » Mais une forte organisation de la

famille ne se peut maintenir dans l'anarchie. C'est ce que nous voyons aux États-Unis et ce que nous pouvons prévoir pour l'Angleterre.

« Une famille fortement constituée exerce, dit bien M. Gabriel Melin, par le seul spectacle qu'elle donne de la satisfaction, du bien-être, de l'épanouissement de ses membres, une puissance de rayonnement, d'exemple, d'influence qui ne saurait être contestée. » Oui, certes. Mais dans notre « particularisme » exacerbé, il suffit d'une circonstance quelconque pour désagréger et disperser une famille qui n'est fortement constituée que par l'intelligence, la volonté, la droiture de son chef. La famille Mélouga nous en offre un exemple saisissant. Que surgisse un chef moins doué, et tout est perdu à jamais. Il ne suffit pas de se replier sur la vie privée. Une famille n'est vraiment forte que si elle est assurée de sa continuité, si elle se relie aux autres familles, si elle est dans un milieu vital, dans une atmosphère d'ordre.

Cela dit, ce n'est pas ici qu'on fera difficulté pour reconnaître combien notre vie surchauffée, incohérente, d'apparat, est malsaine et absurde.

Le « monde », les visites, les réceptions, la représentation, le luxe excessif, les somptueuses toilettes féminines, la recherche des « relations » pour marier les jeunes filles et « pistonner » les jeunes hommes, — c'est l'imbécillité, la grossièreté, le crime de toute une classe dégénérée, incapable de comprendre les devoirs de son rang. Cela n'exprime que le vide de son âme. Tout est argent pour la ploutocratie; et jusqu'au plus pauvre, il faut montrer qu'on en a. La femme qui se met un chapeau — combien grotesque — de cent louis sur sa tête creuse et qui s'entoure le cou d'un collier de 100.000 francs est un monstre que presque toutes les femmes envient et s'appliquent à imiter.

Là-dessus, M. Gabriel Melin nous donne des conseils de bon sens. Il nous recommande de cultiver la volonté, le jugement, de ne pas négliger l'hygiène. Préférer son métier à tout autre. Ne pas se surmener. Savoir se reposer, se récréer congrument. Avoir l'ambition de s'élever vraiment; mais ne pas tomber dans l'arrivisme, qui prend l'argent et les places comme seuls signes de tout dévelop-

pement. Tenir à jour l'histoire de sa famille dans un « livre de raison ». Fortifier l'autorité paternelle. Je regrette, ici, que l'auteur ne parle point de l'autorité morale de la mère qui doit présider à l'éducation ; car l'éducation doit se faire dans la famille. Cependant, M. Melin accepte l'internat. Il ne voit pas que l'internat est un facteur de dissolution familiale. Il n'oublie pas les domestiques, dont on ne se soucie pas assez.

Et c'est fort bien dit. Autant les généralisations auxquelles se hasarde M. Melin au début du livre sont contestables, parce que son empirisme étroit et immédiat est insuffisant, autant ses indications pratiques, pour tout ce qui concerne la vie privée, sont excellentes.

L'Occultisme et la conscience moderne, par PH. PAGNAT, 1 franc (Éd. des *Pages modernes*, 17, rue Richelieu). — Comme les Spartiates montraient à leurs enfants les ilotes ivres, volontiers on ferait lire cette brochure pour montrer ce qu'est l'intelligence dérégulée, et à quelle impuissance, à quelles aberrations elle aboutit.

L'auteur s'est aperçu que la métaphysique, la science sont mortes, que la religion a vieilli, et il propose de remplacer cela par des tours de prestidigitation. Il ouvre une souscription pour faire cette expérience (oh ! si décisive) avec son médium : soulever une table de quatre ou six pieds. Tout cela est triste, triste...

Ce petit livre est une « enquête ». L'auteur a interrogé pêle-mêle avec de vulgaires charlatans quelques esprits sérieux, qui d'ailleurs se sont bien gardés de donner leur opinion sur le spiritisme. C'est un tort. Il n'est plus permis, surtout dans notre anarchie morale, d'être indulgent pour une folie aussi dangereuse.

Dans son introduction, M. Ph. Pagnat reconnaît pourtant que la science dispersive est incapable de susciter une synthèse et que la raison métaphysique est mieux faite pour diviser les esprits qu'à unifier. Et c'est exact ; mais cela a été mieux établi par Auguste Comte. J'engage M. Ph. Pagnat, qui me paraît, malgré ses aberrations, un homme de bonne volonté, à prendre connaissance du positivisme, — qui n'est pas discursif, ni scientiste, ni

matérialiste, qui est même tout le contraire. Cela, au surplus, le préservera de l'abrutissement spiritue.

La Pologne vivante, par MARIUS-ARY LEBLOND, 3 fr. 50. (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Les persécutions ont développé, généralisé chez les Polonais la culture intensive du sentiment national. La Pologne est donc, sous le knout cosaque et la botte prussienne, plus vivante que jamais. Voilà ce qu'ont voulu démontrer MM. Marius-Ary Leblond.

« Dans le monde entier, disent-ils, la Pologne symbolise le type de la nation martyre. C'est la Russie qui devant la partie de l'Europe civilisée et devant l'Amérique passe pour son plus dur bourreau. Les Polonais, eux, s'accordent à déclarer que c'est l'Allemagne ». Les violences sauvages des Russes sont moins odieuses aux Polonais que la tyrannie hypocrite des Allemands. « C'est la guérilla administrative qui harcèle, qui injurie, qui s'ingénie à blesser venimeusement l'âme avec le corps ». Ici on pense à la France, à ce que peut être notre pays dans un demi-siècle. Ce qui a perdu la Pologne nous perdra, si nous ne réagissons pas. Nous serons traités comme le sont les Polonais. Et les auteurs nous en instruisent. Rien de plus poignant. Et quelle réponse aux insensés qui prétendent que le sort de la patrie leur est indifférent !

Dans l'épreuve, les Polonais ont grandi, ils se sont disciplinés. Ils résistent toujours, et de mieux en mieux. Et d'abord contre la corruption. Ainsi, la Russie avait installé son commerce d'État de l'alcool qui lui fournissait le tiers de ses recettes. Les patriotes ont dit : « Boire, c'est doublement renforcer l'ennemi national, puisqu'en vous affaiblissant vous l'enrichissez. » Le parti socialiste et le parti nationaliste recommandèrent donc au peuple de ne plus consommer l'alcool fabriqué et vendu par l'État seul, et « depuis, le nombre d'ivrognes a considérablement diminué ; il n'y a peut-être pas de pays en Europe où l'on boive moins que l'ancien royaume d'Auguste le Saxon ».

Comme dans tous les mouvements profonds, la femme joue un grand rôle dans cet effort de régénération. Les auteurs l'ont bien vu : « On ne sait parler aux écoliers et

aux jeunes gens que des mères spartiates mortes depuis plus de deux mille ans : les femmes polonaises, ces patriotes chrétiennes dont la vocation à un idéal plus complexe et plus élevé nécessite un héroïsme supérieur, méritent une plus pathétique admiration ! Ce ne sont pas seulement des modèles de vertus, mais des femmes passionnées. Elles présentent la beauté grecque et la splendeur chrétienne. Elles ne se montrent pas seulement stoïques mais martyres, et, dans la torture, elles ne restent point passives comme les victimes des premiers siècles de l'ère et les Russes doukhobors mais actives, farouchement rebelles, revendiquant avec autorité pour la supériorité de leur idéal, flétrissant le bourreau tout en priant pour lui... Femmes polonaises..., vous êtes la grande économe des forces nationales. Il ne s'agit plus seulement pour vous de combattre, mais de prévoir, de préparer. Quelle sévérité, quelle droiture de conscience il vous faut quand il convient parfois de défendre la famille contre un patriotisme irréflecti, car c'est pour vous qu'il lui arrive souvent d'être un danger ! Garder le juste milieu entre ce qu'exige d'égoïsme le devoir de la mère de famille et ce que réclame de générosité et de sacrifice la propagande militante pour l'affranchissement qui ne peut être prochain de la patrie, — tenir le budget du ménage à l'abri des dépenses excessives que nécessitent les cotisations, les souscriptions multipliées, les chômages, les amendes, — empêcher l'homme de gaspiller des énergies en d'interminables meetings où, plus que d'alcool, il se grise fort avant dans la nuit de phrases et d'hypothèses, pour éprouver plus désespérément le lendemain l'amertume de son impuissance actuelle, savoir, sans en faire un esclave, garder sur lui l'autorité salutaire de votre prestige, — vous l'attacher étroitement sans le détacher des devoirs de l'altruisme national... il faut le tact inné de votre tendresse endolorie par l'histoire, l'expérience du cœur, pour que vous y excelliez avec une maîtrise si gracieuse. »

Le catholicisme est aussi une grande force. Il est là-bas une manifestation du patriotisme. Les Polonais sont religieux. Subissant une dure barbarie, ils savent ce que vaut la civilisation catholique.

L'énergie polonaise s'épanouit en tout sens. « La persécution allemande et russe, écrivent MM. Marius-Ary Leblond, n'a su que développer la solidarité entre tous les Polonais et leur a imprimé ce sentiment de la beauté et de l'utilité de la fécondité qui se perd en Europe... Lors du démembrement en 1776, il y avait, selon Korzou, 6 millions de Polonais : il y en a 20 dont 12 dans le Royaume, ce qui fait une densité de 92 habitants par kilomètre carré contre 19 pour la Russie d'Europe. Varsovie a passé de 40.000 à près de 800.000 habitants. »

La Pologne peut espérer. Mais quoi?... L'indépendance, à tout le moins l'autonomie. Quand la Russie aura des hommes d'État clairvoyants, elle accordera l'autonomie. Ce sera la plus sûre barrière à opposer au pangermanisme. Il serait du devoir et de l'intérêt de la France de l'en préserver.

« Ce n'est donc pas de la pitié de ses dominateurs que la Pologne attend quoi que ce soit, mais de l'arrivée au pouvoir d'hommes politiques plus intelligents, de l'épanouissement jusqu'à la conscience publique d'une opinion plus éclairée. Elle n'ignore point que les faibles ont tort : elle reste donc préoccupée d'abord d'accroître toutes les énergies qu'on ne peut trop émousser, et elle a eu le génie de développer ses forces économiques sans négliger de persévérer dans sa force morale. Elle est forte parce qu'elle a fait de la résignation même une patience héroïque. Elle vaincra. »

Plus que d'autres, les Français ont besoin de le croire pour reprendre confiance, pour se convaincre qu'un peuple, si abattu soit-il, par ses fautes ou la mauvaise fortune, peut toujours se relever et reprendre sa mission dans le monde quand il le veut bien. C'est pourquoi ce livre est de ceux qu'il faut lire et répandre.

Par les routes humaines, par FLORIAN-PARMENTIER, 3 francs (Ollendorf, éd., 50 Chaussée d'Antin). — L'auteur a résumé son poème ainsi : « Gagnée par l'ennui, l'une des âmes éparpillées dans l'Espace après, peut-être, un certain nombre de métamorphoses, aspire enfin à l'incarnation... Incarnée, elle a une vision d'ensemble de cette Humanité

à qui elle a rêvé d'être mêlée... Dans la ville, où tout est nouveau pour lui, l'étranger assiste à d'angoissants spectacles. En lui s'agitent les problèmes de la naissance, de l'amour, de la vie et de la condition humaines, de la pensée et de la mort... Retiré dans la campagne, l'homme en s'identifiant à la Nature, croit pénétrer le Secret du monde et goûter au Bonheur parfait... Revenu parmi ses frères, il essaie de leur partager ses richesses antérieures, mais tous, ignorants, poètes, amantes, amis, fourbes et indifférents l'abandonnent après l'avoir dépossédé, sans profit pour eux-mêmes. Et l'homme, désabusé parvient à la Sagesse... Après un retour sur lui-même, après avoir découvert le Dieu unique dans les dieux multiples avec lesquels il a vécu, l'homme meurt ; et, selon la doctrine pythagoricienne, son âme, victorieuse de la matière, entre dans l'Essence Divine ». M. Florian-Parmentier est le fondateur de l'école « impulsionniste » dont toute la doctrine est contenue, d'après lui-même, dans ces vers :

Dans le Grand-Tout, l'appel est toujours entendu
S'il est le souffle ardent d'une âme qui palpite ;
La vie insaisissable alors se précipite,
Impatiente du baiser tant attendu.
Je crois d'un cœur fidèle et d'une foi fervente
Que tout, dans l'univers occulte, est conscient.
Et qui sait si je n'eus, en m'y associant,
La surhumaine Omniscience qu'on nous vante ?...

On a dit qu'on ne mettait en musique que la méchante poésie ; il faut croire aussi qu'on ne met en vers que la médiocre philosophie.

Menus propos d'un catholique libéral, par LÉON CHAINE, 10 francs (Librairie critique Émile Nourry, 14, rue Notre-Dame-de-Lorette). — Comme Lacordaire, M. Léon Chaine souhaite de vivre et mourir en « libéral impénitent » et en « catholique pénitent ». Qu'est-ce donc que le catholicisme libéral ? L'auteur ne nous en donne que cette définition insuffisante : « Le catholicisme libéral n'est pas, comme certains le voudraient, une séduisante hérésie ; il est la forme vraiment chrétienne et vivante du catholicisme. » On peut en conclure qu'il est, comme le modernisme, un vague état d'esprit qui tend à introduire

dans le catholicisme affaibli le libre examen individuel. Si ce n'est pas une hérésie religieuse, c'est à tout le moins une hérésie sociale. Or l'Église est une société spirituelle. Elle est constituée et maintenue par les mêmes principes qui constituent et maintiennent toute société. Si elle se laisse pénétrer par les principes pernicieux qui dissolvent présentement la société française, elle se dissoudra. Voilà pourquoi un positiviste, qui considère que le rôle de l'Église n'est pas terminé, déplore l'agitation moderniste, et pourquoi aussi, sans doute, tous les ennemis de l'Église et de la société française l'encouragent.

M. Léon Chainé se fait de singulières illusions sur les politiciens qui exploitent le pays. Il s'imagine ingénument que les catholiques n'eussent pas été détroussés et persécutés s'ils avaient été bien sages, s'ils n'avaient pas tenté de s'opposer au progrès de l'anarchie. Il croit qu'on les en eût récompensés en respectant leurs biens et leurs libertés. C'est bien mal apprécier l'appétit des jacobins. Ceux-ci ne font place qu'aux complices qui s'imposent par la force du poing...

A propos de l'action des laïques dans l'Église et du pouvoir temporel du pape, M. Léon Chainé écrit : « La liberté du catholique doit être illimitée pour tout ce qui n'a pas été défini par le magistère infallible de l'Église, pour tout ce qui ne concerne ni la foi ni les mœurs. Au surplus, les laïques qui condamnent comme vétuste, irrationnel et contraire au droit moderne le pouvoir temporel du pape, ne se souviennent-ils pas mieux du « Mon royaume n'est pas de ce monde » que les hommes d'Église qui croient, et que ceux d'entre eux qui feignent de croire à la légitimité et au droit divin de cette institution d'un autre âge ? » Et il ajoute : « Le pouvoir temporel des papes a été l'un des plus graves *impedimenta* qui ait alourdi la marche de l'Église à travers les siècles, et, le plus souvent, il n'a fait qu'entraver son action divine. Il faut d'ailleurs reconnaître que le pape ne distinguait pas toujours nettement les deux pouvoirs... La séparation des deux domaines est enfin complète... Séparer le spirituel d'avec le temporel c'est, dans notre propre pensée, distinguer le catholicisme du cléricalisme qui ne fut jamais que

la contrefaçon de la doctrine chrétienne. Appelée à recueillir à son profit la succession de l'Empire défunt, l'Église a pu donner pour modèle aux populations barbares du moyen âge l'unité politique de la Rome impériale. Ces mêmes populations ont pu, de leur côté, sacrifier les droits de la conscience individuelle à la prétendue nécessité de l'unité religieuse. Mais notre individualisme, moderne et chrétien tout à la fois, répugne instinctivement à cette doctrine païenne de la religion d'État, à cette substitution dans l'Église de Jésus-Christ du principe, qui est aussi mahométan, de la confusion des deux pouvoirs. »

Il y a là des idées fort justes, mais que l'auteur ne précise pas. C'est parmi les « populations barbares du moyen âge » que l'Église réalisa le mieux qu'il est possible à une doctrine théologiste, absolutiste, la séparation des deux pouvoirs, — et non maintenant. La séparation des deux pouvoirs implique une forte organisation du sacerdoce, et donc le cléricalisme, et la subordination du temporel au spirituel. Dans notre anarchie, c'est le contraire qui a lieu : Le temporel tend à absorber le spirituel, c'est-à-dire à se débarrasser de tout ce qui met obstacle à la tyrannie et au pillage. Le pouvoir spirituel doit être un pouvoir, une force, et le plus haut, et la plus puissante. Il y a à craindre, semble-t-il, que le libéralisme dans l'Église comme le libéralisme dans l'État n'aboutisse qu'à annihiler tous les pouvoirs d'ordre.

M. Léon Chaine dénonce l'ignorance religieuse de certains catholiques. Il faut, dit-il, que « toute une mentalité soit absolument modifiée ». On le veut, si c'est dans le sens positif. Saint Thomas d'Aquin a bien dit : « Celui qui croit sans raison n'est pas un fidèle, c'est un fanatique. » Il y a de grossières superstitions. Il y a un mysticisme qui confine au plus bas matérialisme. Le théologisme y incline. Mais l'Église a toujours réagi énergiquement. Pour l'éducation des catholiques, le plus efficace est encore de fortifier l'Église. On évitera ainsi les erreurs inévitables de la raison individuelle auxquelles n'échappe pas M. Léon Chaine, malgré une vive intelligence, cultivée et exercée. L'erreur est de l'homme individuel. En voici

un exemple. S'en prenant toujours aux catholiques « ignorants et rétrogrades », M. Léon Chainé écrit : « Ce sont les mêmes qui, sous le prétexte vain d'assurer la liberté du père de famille, vitupèrent contre la législation des héritages, heureusement sortie de la Révolution française. » Eh bien ! ce sont les « ignorants » qui sont d'accord avec la sociologie positive. De même pour les « droits de l'homme ». La seule raison individuelle est fragile. S'il y a des « nouveautés nécessaires », il y a aussi, plus souvent, des nouveautés dangereuses et funestes.

Examinant l'attitude des évêques et des cardinaux dans les récents événements, M. Léon Chainé regrette que le Saint-Siège se soit opposé à la formation des cultuelles, et il voudrait établir le suffrage universel dans l'Église. C'est ne rien voir, ne rien entendre. C'est tout confondre. Il y aurait trop à dire ici. Et cela n'est pas l'affaire d'un positiviste.

Pour caractériser la nature à la fois courageuse, généreuse, excessivement naïve et chimérique de ce catholique libéral, il n'y a qu'à signaler qu'il loue M. Fallières d'avoir aboli en fait la peine de mort en graciant Soleil-land. M. Fallières, qui n'a pas grâcié Liabeuf, mais Graby, n'a fait qu'ajouter à l'incohérence avec laquelle la peine capitale est appliquée. Et l'incohérence n'est-elle pas inhérente au régime parlementaire ? S'il peut tout détruire, il ne peut rien réformer vraiment. Pour abolir la peine de mort, sans compromettre la sécurité publique, il faudrait d'abord qu'on pût, à tout le moins, par exemple, arrêter et juger les assassins de l'impasse Ronsin, — et la monstrueuse puissance jacobine, qui peut tout contre la France et les Français, ne le peut pas. Il faudrait une police propre, une magistrature honnête, un chef d'État indépendant.

Dans ce livre, il y a pourtant de belles pages de protestation contre la persécution jacobine : « Nous le demandons à nos jacobins et à nos démagogues : qu'en vient-ils aux moines ? Leurs robes de bure, leurs couches de paille, les herbes cuites dont ils se nourrissent ? leur silence, peut-être ? » Non, ils n'en veulent qu'à une force sociale qui s'oppose à leur sauvage vandalisme. Mais,

après cela, comment ce croyant, blessé dans les profondeurs de son âme ardente, peut-il admettre que des Reinach se préoccupent réellement d'une « question vitale de la race » ? comment peut-il ajouter foi aux discours insidieux d'un Briand ? Entre l'Église qui a fondé la civilisation française et la ploutocratie et le jacobinisme qui ont entrepris de la détruire, il n'y a pas d'entente possible.

J'ai à peu près tout relevé de ce qu'il y avait à critiquer pour un positiviste dans ce livre. Je n'ai rien dit de la beauté, de la noblesse de la forme et des aspirations. Quand il confesse la foi qui le brûle, M. Léon Chaine a des accents qui vous prennent au tréfonds de l'être. Son cœur n'est jamais troublé par les hésitations de son esprit. Il est plein de Dieu. C'est ce qui le préservera toujours des erreurs définitives.

Essai sur la dramaturgie de Saint-Georges de Bouhélier, par MICHEL DELLA TORRE, 1 franc (The St-Catherine press, éd., Bruges). — Enthousiaste apologie des tragédies idéo-réalistes de M. Saint-Georges de Bouhélier. L'auteur y voit « la source d'une dramaturgie entièrement nouvelle, basée sur le mystère et la vie ». *La Victoire* fut représentée au théâtre de l'Œuvre, *le Roi sans couronne*, au théâtre des Arts, et *la Tragédie royale* à l'Odéon. M. Saint-Georges de Bouhélier a donné la formule de son théâtre : « La basse copie de la nature, ni l'état d'emphase romantique ne sauraient plus nous convenir. Les mystérieuses tendances des races ramènent maintenant l'esprit tragique vers la sphère où vivent le roi Lear, Hamlet, Œdipe, et le sanglant Lorenzaccio. Comédies de mœurs, mélodrames, idylles factices, voilà la mode d'aujourd'hui. Mais l'Avenir appartient à la seule vérité qui élève d'entre les ténèbres, hors de la sombre boue et des boues de l'époque un visage d'ange en exil qui rendra de la vie au drame, de la passion aux acteurs, de la diversité lyrique au poète et à la scène ! Héroïsme et réalité, c'est sur ces deux pôles que repose le jeune théâtre. » Il s'agit donc « de pénétrer le sens mystérieux de la vie, de peindre la lutte des hommes contre la force du destin. » C'est le propre de la tragédie d'exalter l'héroïsme quotidien. « Il n'est pas sur terre d'humble

vie, il n'est pas de destin sans grandeur possible. » C'est là une conception positive, féconde et très noble.

Les Picards, par le docteur ALBERT CAHON (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — L'auteur a évoqué, avec une solide érudition qui ne s'étale pas, une vénération émue, la vie tumultueuse, héroïque de ses ancêtres picards. Il nous montre le « gentil roi » Louis le Gros appuyant les efforts du peuple picard pour obtenir les libertés communales et s'affranchir de la tyrannie insupportable de Thomas de Marle. C'est un long poème, coupé par rapsodies. Les vieilles chansons, les anciennes légendes, intercalées dans ce roman historique, devaient être versifiées ; mais le reste eût gagné, ce semble, à être écrit en prose. Nous abusons du vers.

Arméniens et Jeunes-Turcs, par A. ADOSSIDÈS, 2 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Récit des épouvantables hécatombes de Cilicie dont furent victimes plus de 20.000 Arméniens et 2.000 Turcs en avril 1909, au moment même où s'établissait le nouveau régime constitutionnel. Et celui-ci fut impuissant à empêcher ces atrocités, comme il semble impuissant à entreprendre les réparations nécessaires. On s'est borné jusqu'ici à poursuivre et à condamner quelque pillards, violeurs et massacreurs sans influence, — et aussi, surtout, les victimes révoltées. Ce n'est pas qu'en Turquie d'Asie qu'il en va ainsi. Nous avons vu ça, en France, il n'y a pas quarante ans, au lendemain d'un massacre plus considérable encore. L'auteur réclame justice pour les Arméniens, et il adjure les Jeunes-Turcs au pouvoir de se souvenir des promesses des Jeunes-Turcs proscrits.

Jim Harrison boxeur, par A. CONAN DOYLE, traduit par Albert Savine, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Le créateur de Sherlock Holmes s'essaye ici au roman historique et, si l'on peut dire, social. « La boxe a tenu une telle place dans la vie anglaise du temps du roi Georges, dit M. Albert Savine dans sa préface, qu'il paraît extraordinaire que le sport anglais par excellence, cher à

Byron et au prince de Galles, chef de file des dandys, ait attendu jusqu'à nos jours un peintre... Comme le remarque fort judicieusement Conan Doyle, le sport du Ring a puissamment contribué à développer dans la race britannique ce mépris de la douleur et du danger qui firent une Angleterre forte. » Il se peut. Mais un Français préférera toujours les exploits de d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis à ceux de Rodney Stone et Jim Harrison. Le poing manque d'élégance. Et malgré tout son talent, Conan Doyle est loin d'égaliser notre grand Dumas. Il y a dans ce roman une vivante évocation de l'Angleterre du début du dix-neuvième siècle, temps glorieux où florissent le dandysme, la boxe et l'infanticide, avec le prince de Galles, Brummel, Nelson, lady Hamilton et Malthus.

La Merveilleuse découverte de Raffles Haw, par A. CONAN DOYLE, traduit par Albert Savine, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Avec *Jim Harrison boxeur*, l'inventeur du « genre détective », « l'un des plus riches filons de la littérature romanesque de l'Angleterre », cherchait à imiter Alexandre Dumas. Cette fois, il semble avoir subi l'inspiration de Jules Verne.

Raffles Haw a trouvé un procédé pour faire de l'or, et il veut employer cette « merveilleuse découverte » pour le bien de ses semblables. Mais il ne fait que son malheur et celui des autres. Après de douloureuses expériences, il constate qu'il n'a abouti qu'à « transformer des travailleurs en flâneurs, des gens contents en avides parasites, et, ce qui est pis que tout le reste, des femmes fidèles et pures en créatures trompeuses et hypocrites ». Et il disparaît. Nul ne saura jamais son secret. Car « l'opulence ne vaut pas mieux pour la santé que pour la paix de l'esprit ».

G. DEHERME.

Le Livre du Poète, par MADELEINE LÉPINE, 3 fr. 50. (*Éditions nouvelles de la Jeune Champagne*, 33, chaussée du Port, Reims). — Mme Fernand Clerget, — qui, non contente d'être la femme de l'auteur distingué de poèmes et d'études critiques, a signé de son nom personnel de Madeleine Lépine

toute une série d'ouvrages en vers, dans lesquels elle a montré les plus hautes qualités de pensée et de style, — vient de nous donner sous ce titre : *Le Livre du Poète*, un nouveau recueil fait pour ajouter à sa réputation surpassée de beaucoup par son mérite, égal à celui des poètes les plus en renom de notre époque.

Je ne crains pas d'affirmer, car c'est ma conviction, que si Mme Madeleine Lépine pouvait tenir salon, comme telle ou telle autre poétesse, son éloge, très justement d'ailleurs, retentirait dans tous les journaux, qu'elle serait comblée de prix académiques, et qu'elle jouirait enfin, aujourd'hui, d'une renommée considérable. Mais elle est pauvre, modeste et fière, et les très beaux vers qu'elle écrit depuis nombre d'années n'ont guère d'écho qu'en quelques esprits d'élite qu'un heureux hasard en a gratifiés et qui les admirent sans réserve.

Combien de pièces seraient à citer parmi celles de ce nouveau recueil où le souple talent de l'auteur a pris tous les tons ! La place nous manquant, nous nous bornerons à transcrire, pour appuyer notre opinion, la courte pièce intitulée : *Il tombe...*

Il tombe, un fer rival est entré dans son flanc ;
 Il tombe, son orgueil s'échappe avec son sang ;
 Il tombe sur l'arène en inclinant la tête ;
 Mais sentant que les yeux sont attachés sur lui,
 Par un sublime effort, sous le regard d'autrui,
 Calme, il sourit encore à la funèbre fête !

S'il vient un jour, mon cœur, où las d'avoir vécu,
 Tu laisses s'exhaler ton soupir de vaincu,
 Devant les spectateurs de ton heure suprême,
 Souviens-toi du mourant au geste gracieux
 Dont la chute divine attendrissait les Dieux,
 Songe au gladiateur si beau dans la mort même !

N'est-ce pas là des vers de grand poète ?

EDMOND THIAUDIÈRE.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

Bernard GRASSET, Éditeur
61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ETUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

Vient de paraître dans la collection **Les Études Contemporaines** :

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par Émile FAGUET, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par Pierre LEGAY

L'AUTOMNE D'UN PRINCE

Correspondance inédite du duc d'Orléans et de la marquise de Montesson

Publiée avec une introduction et des notes par Jean HARMAND. Un volume in-16 orné d'un portrait de la Marquise de Montesson. Prix. 2 fr.

Henri CHANTAVOINE

EN PROVINCE

Lettres au directeur du « Journal des Débats »

Un vol. in-16. (Préface de M. Paul Deschanel, de l'Académie française)
Prix. 3 fr. 50

V. DE PALLARÈS

LE CRÉPUSCULE D'UNE IDOLE

Nietzsche, Nietzscheisme, Nietzscheens

Un volume in-16. 3 fr. 50

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^o, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^o, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco* : 6 fr. 60)

BLOUD et C^o, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco* : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
